

« *Avancer ensemble vers une Eglise participative et coresponsable* »

C'est l'appel du pape François, dans sa dernière exhortation *Christus vivit* § 206 :



« À travers un dynamisme de coresponsabilité. [...], nous pourrons **avancer vers une Eglise participative et coresponsable**, capable de mettre en valeur la richesse de la diversité dont elle se compose, en accueillant aussi avec gratitude l'apport des fidèles laïcs, notamment des jeunes et des femmes, celui de la vie consacrée féminine et masculine, et celui de groupes, d'associations et de mouvements. Personne ne doit être mis ou ne doit pouvoir se mettre à l'écart ».

Une véritable conversion missionnaire à vivre dans notre Eglise aujourd'hui, qui nécessite **d'ajuster la relation entre laïcs et prêtres dans la mission.**

L'ajustement ne concerne pas seulement la collaboration entre laïcs et prêtres, mais entre laïcs, prêtres, diacres, religieux, leme... et parfois même des non-croyants ! L'enjeu est celui d'une posture de réciprocité.

4 points :

1. Une évolution dans la relation prêtres – laïcs depuis un siècle.
2. A la recherche d'un équilibre dans la coopération.
3. Un changement radical de mentalité
4. Vers une Eglise encore plus synodale

1. Une évolution dans la relation prêtres – laïcs depuis un siècle.

- « **Participation** du laïcat à l’apostolat de la Hiérarchie » (Pie XI)



« Comme des devoirs et des œuvres si considérables et si multiples réclament un nombre croissant de prêtres, on ne peut que déplorer plus vivement **l’insuffisance numérique des milices sacerdotales, car elles ne sont plus en rapport, et de beaucoup, avec les besoins de notre temps.** Ajoutons à ceci qu’il est difficile, et même de plus en plus **difficile, au clergé de visiter certains milieux** et d’atteindre bien des âmes qui, pourtant, soupirent après la lumière et la doctrine évangéliques.

C’est pour ces raisons qu’aujourd’hui **l’Église fait appel aux laïcs avec une insistance toute particulière. Elle leur demande de s’unir et d’aider la hiérarchie en se faisant le bras droit du clergé... »**

Pie XI, « Lettre à Mgr Skwireckas, archevêque de Kaunas, et aux évêques de Lituanie du 27 décembre 1930 »



- « **Collaboration** du laïcat avec la Hiérarchie » (Pie XII)



« Le mot de “**collaboration**” est plus adapté que celui de “participation”, en ce sens qu’il laisse entendre **la part personnelle d’initiative et l’autonomie relative qui revient en cela aux laïcs.** “Participation” restreindrait trop leur rôle, comme s’ils ne faisaient qu’exécuter l’œuvre réservée au clergé »

Pie XII, « Entretien avec Mgr Dubourg, archevêque de Besançon, du 17 novembre 1947 »

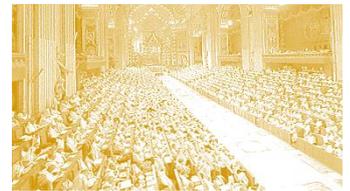
« Il est à désirer que la plus cordiale entente règne entre prêtres et laïcs. **L’apostolat des uns n’est pas en concurrence à celui des autres.** »

Pie XII, « Discours au 1er Congrès mondial pour l’apostolat des laïcs » (1951)



● « **Coopération** plus immédiate avec l’apostolat de la Hiérarchie » Vatican II

« Les laïcs, réunis dans le peuple de Dieu et organisés dans l’unique Corps du Christ sous une seule tête, sont appelés, quels qu’ils soient, à **coopérer** comme des membres vivants au progrès de l’Église et à sa sanctification...



Ainsi, tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l’Église elle-même, “à la mesure du don du Christ” (Ep 4, 7)...

Outre cet apostolat, qui concerne tous les chrétiens sans exception, les laïcs peuvent encore, de diverses manières, être appelés à **coopérer plus immédiatement avec** l’apostolat hiérarchique, à la façon de ces hommes et de ces femmes qui étaient des auxiliaires de l’apôtre Paul...

La voie doit donc être ouverte de toutes parts pour que, selon leurs forces et les nécessités des temps, ils puissent activement participer, eux aussi, à l’œuvre de salut qui est celle de l’Église » Vatican II, *Lumen gentium* 33

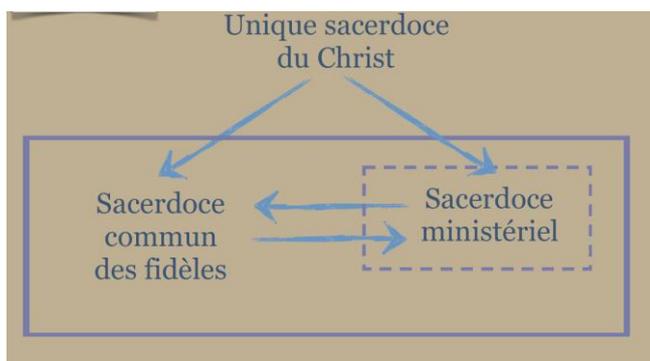
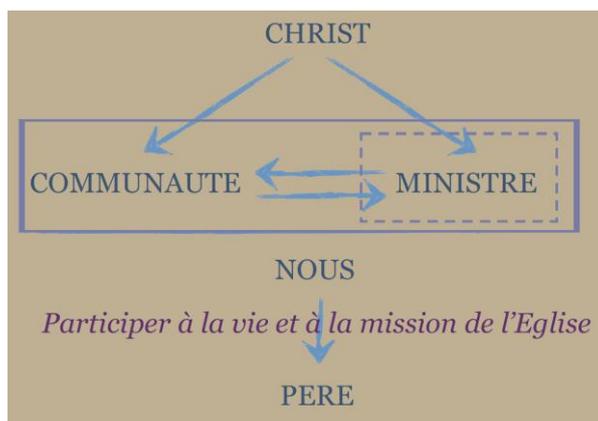
Dans cette coopération, il y a donc une symbiose, une capacité d’agir ensemble en tant qu’Église, une relation à construire ensemble, sans concurrence.



2. A la recherche d'un équilibre dans la coopération.

Le Christ s'associe l'Eglise pour rendre gloire au Père et sauver le monde. Dans l'Eglise corps du Christ, chaque membre est appelé à vivre la mission, selon les dons (les charismes) reçus du Christ, par l'Esprit. Dans cette coopération à la mission, les ministères sont au service de tous : quelques-uns pour tous.

La distinction des charismes ne crée pas de hiérarchie. L'Eglise a besoin de tous les baptisés. « *L'ensemble des dons de l'Esprit Saint ne se trouve que dans l'ensemble de l'Eglise.* » (H. Legrand). La distinction n'est plus prêtres / laïcs, mais charismes / communauté.



« *Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ.* » Vatican II, Lumen gentium § 10.

On ne peut pas penser les prêtres en dehors du sacerdoce commun, de l'unité de toute l'Eglise. Eux-mêmes sont aussi baptisés et font partie des fidèles, membres du peuple de Dieu.

3. Un changement radical de mentalité



- « Le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun, il est relatif au déploiement de la grâce baptismale de tous les chrétiens [...] pour susciter et développer **la coresponsabilité** dans une même et unique mission de salut en valorisant avec empressement et de bon cœur tous les charismes et les fonctions que l'Esprit répartit aux croyants pour la construction de l'Eglise ». (St Jean-Paul II, prêtres et laïcs §5, 1997)

- « Comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler, cela exige un changement de mentalité, en particulier à l'égard des **laïcs**, « en ne les considérant plus seulement comme des "collaborateurs" du clergé, mais en les reconnaissant réellement comme **"coresponsables" de l'être et de l'agir de l'Eglise**, en favorisant la consolidation d'un laïcat mûr et engagé» (Benoît XVI, Discours d'ouverture du congrès ecclésial du diocèse de Rome, 26 mai 2009). »



- « La pastorale [des jeunes] ne peut être que **synodale**, autrement dit, constituer un "marcher ensemble" qui implique une « mise en valeur des charismes que l'Esprit donne selon la vocation et le rôle de chacun des membres [de l'Eglise], à travers un dynamisme de coresponsabilité. [...] Animés par cet esprit, nous pourrons **avancer vers une Eglise participative et coresponsable, capable de mettre en valeur la richesse de la diversité dont elle se compose, en accueillant aussi avec gratitude l'apport des fidèles laïcs, notamment des jeunes et des femmes, celui de la vie consacrée féminine et masculine, et celui de groupes, d'associations et de mouvements. Personne ne doit être mis ou ne doit pouvoir se mettre à l'écart** ». (François, Christus vivit §206, 2019)

4. Vers une Eglise plus synodale



« Le chemin de la synodalité est celui que Dieu attend de l'Eglise du 3^e millénaire... Il ne s'agit pas seulement de consulter le peuple de Dieu, mais de reconnaître qu'il est habité par la présence de l'Esprit. » (Cardinal Ouellet, octobre 2015)

Vivre la synodalité : une Eglise synodale est une Eglise de *« participation et de coresponsabilité. »*



*« Il ne s'agit pas seulement de marcher ensemble, d'être en chemin, de vivre en Eglise avec nos différents charismes, mais de franchir des seuils ensemble. (cf A. Borrás) **Cheminer avec le plus grand nombre et franchir des seuils** de tous ordres : ecclésiologiques, institutionnels, missionnaires, culturels, et surtout franchir des seuils avec les plus pauvres. Or franchir un seuil demande un **processus participatif**. Certes la coresponsabilité demeure différenciée – la décision demeure épiscopale –*

mais ce processus de coresponsabilité indique que nous faisons droit aux charismes de tous. » (Mgr Giraud)

Quod omnes tangit ab omnibus tractari et approbari debet,

(formule tirée du droit civil romain antique abrégée souvent sous la forme Q. o. t.)

« Ce qui concerne tout le monde doit être discuté et approuvé par tout le monde »



« Une profonde transformation pastorale est nécessaire partout. Elle nous offre l'opportunité d'un renouvellement de la relation pastorale des prêtres avec l'ensemble des baptisés. »

Mgr de Moulins-Beaufort, président de la CEF, Lourdes novembre 2019.

**Alors des prêtres aujourd'hui dans l'Yonne : pour qui ? pour quoi et comment ?
Pour « faire pour » ou « faire avec » ?... Pour « faire venir » ou pour « aller vers » ?**